

Générosité

Cadeau de Noël de l'ARSA pour les écoliers



Les enseignantes, le maire et les membres de l'ARSA.

Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 aura été particulière pour l'ARSA (Amis des Rallyes et Sports Automobiles).

En effet, pas de promenade des véhicules de prestige en juin, pas de Rallye du Rouergue en juillet... Seule la base d'essais a pu conserver une activité entre les deux

confinements. C'est ainsi que de nombreux pilotes et équipages sont venus au cours de l'été et ont apprécié ce site où la diversité du parcours permet de retrouver des situations rencontrées sur différents rallyes aussi bien en France qu'en Europe ou dans le monde. Et cela a permis à l'association de conforter sa trésorerie.

Comme le sens du partage anime ce groupe, il a été décidé d'offrir un chèque de 300€ à l'école du village. C'est une bonne nouvelle pour les élèves quelques semaines avant Noël qui permettra de compléter les équipements déjà nombreux, mais un cadeau supplémentaire est toujours le bienvenu.

Unité de vie

101 ans pour la doyenne de la commune

En ce 9 novembre, Hélène Costes, la doyenne de la commune, a fêté ses 101 ans à l'Unité de Vie. Si son centième anniversaire en 2019 avait été célébré avec de nombreux invités parmi sa famille, ses voisins, ses amis, il n'a pu en être de même cette année. Mais le personnel de l'établissement n'a pas oublié Hélène et lui a confectionné un délicieux gâteau qu'elle a pu partager avec les résidents.

Ses journées sont tranquilles, ponctuées par les soins, les repas, les moments de repos, le visionnage de ses photos et souvenirs de famille... Ce qui lui manque bien sûr, ce sont les visites (seulement autorisées sur rendez-vous) et la promenade avec son auxiliaire de vie qui lui permettait de se rendre au café de sa fille Lucette. Là, elle pouvait rencontrer quelques



connaissances et évoquer des moments passés dans ce lieu qu'elle a elle même tenu pendant de nombreuses années.

Canton Lot-et-Truyère

171.307 euros d'aides aux communes

Lors des dernières commissions permanentes, les dossiers ci-dessous ont été examinés.

Au titre des solidarités humaines, une convention a été signée avec le Centre social Espalion-Estaing et le Département pour la mise en œuvre d'actions de soutien à la parentalité. Une subvention de 2.500 € a été votée pour accompagner ces actions. Une deuxième convention de partenariat entre le Conseil départemental et le Centre social rural d'Entraygues pour la mise en œuvre d'un espace accueil pour les adolescents. Une subvention de 2.500 € a été attribuée pour mettre en œuvre des projets d'animations ou d'activités à destination des adolescents.

Au titre du soutien à l'attractivité, une aide de 35.056 € a été accordée à la commune de Coubisou pour la mise en accessibilité de la salle des fêtes, ainsi qu'une aide de 7.500 € pour des travaux de mise en sécurité. Une aide de 21.936 € a été allouée à la commune d'Entraygues-sur-Truyère pour des travaux de réhabilitation du presbytère de Ginolhac et une aide de 6.000 € pour des travaux sur la voirie. Une aide de 2.978 € a été attribuée à la commune de Saint-Hippolyte pour l'aménage-

ment de toilettes publiques au stade. La commune d'Estaing a bénéficié d'une aide de 9.537 € pour effectuer le changement de l'éclairage scénique et architectural du château d'Estaing. Une aide de 7.500 € a été octroyée aux communes de Campuac, Espeyrac, Le Nayrac, Le Fel et Sébrazac pour des travaux de mise en sécurité sur des bâtiments communaux. Une aide de 2.000 € à la commune d'Espalion pour des travaux urgents et de sécurité, ainsi qu'une aide de 9.000 € à la Communauté de communes Comtal Lot et Truyère.

Au titre du soutien à la mise en sécurisation de la voirie, la commune du Nayrac bénéficie d'une aide de 4.300 € et la commune de Saint-Hippolyte d'une aide de 500 €. Il est prévu à Coubisou le confortement de la plateforme routière par enrochement sur la RD655 pour un montant de 35.000 €.

Au titre du patrimoine protégé, une aide de 1.570 € a été accordée à un particulier pour la réfection de la toiture d'un four à pain situé à Liauzy sur la commune de Sébrazac.

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a entraîné l'annulation de nombreuses manifestations. Pour aider les associations à passer le cap, le

Conseil départemental de l'Aveyron a fait le choix de les accompagner en accordant une aide exceptionnelle. Ainsi, une aide de 1.000 € a été accordée à l'association Espalions Expos qui organise chaque année le concours des Fromages. Une aide de 600 € a été attribuée au Comité départemental de tennis pour le championnat de France de tennis de table qui aurait dû se tenir du 8 au 10 mai 2020 à Espalion et une aide de 300 € au Tennis club Espalion pour le tournoi Open d'Espalion.

L'assemblée départementale a voté la décision modificative n° 2 du budget du Conseil départemental de l'Aveyron. Malgré un contexte budgétaire 2020 marqué par la crise sanitaire liée au Covid-19, notre collectivité consacre 8 millions d'euros supplémentaires à l'investissement dont 5 millions d'euros consacrés à la modernisation de nos axes routiers, 1,6 million d'euros en faveur de nos collègues entre autres. Grâce à une gestion financière saine, nous pouvons poursuivre nos actions au plus près de nos territoires et de l'ensemble des Aveyronnais.

**Francine LAFON
et Jean-Claude ANGLARS
Conseillers départementaux
du canton Lot-et-Truyère**

Un artisan coutelier s'est installé

Jérôme Lamic, Meilleur Ouvrier de France



Jérôme présente deux de ses créations.

C'est à Gaillac-Bas que Jérôme Lamic a installé sa coutellerie. Originaire du Nayrac, il a fréquenté l'école primaire du village, puis le collège de La Viadène à St-Amans-des-Côts et le lycée de La Roque à Rodez où il a obtenu un bac agricole. Après quelques mois de salarié agricole, il a complètement changé de voie et est parti travailler en coutellerie. Il a appris ce métier exigeant et minutieux et a bien fait ! En 2015, il a été sacré Meilleur Ouvrier de France en coutellerie. Pour cela, il a présenté 12 couteaux représentant 1.000 heures de travail prises sur son temps de loisirs. Reçu à la Sorbonne et à l'Élysée, cette consécra-

tion lui a valu de se faire connaître dans le milieu des couteliers. Mais, soucieux de toujours mieux faire et de créer des modèles personnalisés, il a eu envie de devenir artisan indépendant. C'est ainsi qu'il s'est installé le 1^{er} octobre dans l'atelier, proche de son habitation, où des machines sont en place dont certaines fabriquées « maison » comme il se plaît à le dire. De nombreux outils s'alignent sur les murs et sur les plans de travail : limes, fraises de joailler, binoculaire,... et l'indispensable pied à coulisse.

Déjà les commandes arrivent et il s'est mis au travail. Tout est fait main et à la demande. Avant la fabrication quelques étapes sont cependant nécessaires : le dessin du modèle, le gabarit, le choix des matériaux... Toutes les fantaisies sont permises selon les envies des acheteurs : sujet à la place de l'abeille, gravures sur le ressort et la lame, manche en bois local ou exotique, composite, matière noble, tout est possible... Les ventes se font à l'atelier sur rendez-vous (dès qu'on pourra se déplacer). Son souhait est de participer à des salons spécialisés, de trouver des contacts et d'obtenir le label « Fabriqué en Aveyron ».

Un site internet est en préparation mais déjà les réseaux sociaux sont actifs avec « Coutellerie Jérôme Lamic ». On peut aussi le contacter par téléphone au 06.47.95.35.97 ou par mail jeromelamic.190@gmail.com

Départ

Au revoir Mme Malaterre et merci



Le maire, les membres du conseil paroissial, du foyer rural, du village de Noël autour de Mme Malaterre.

Mme Malaterre est arrivée au Nayrac en juillet 2011 de son Sud-Aveyron natal. Désireuse de changer d'espaces, elle a vu une annonce proposant la location d'un chalet aux abords du village et elle s'y est installée. Rapidement son choix s'est avéré judicieux. Très avenante, elle a rencontré de nombreuses per-

sonnes et s'est investie dans la vie nayracoise : relais paroissial, club Sourires d'automne, foyer rural, village de Noël... Mais une nouvelle page va se tourner : elle repart pour le sud du département afin d'être plus proche de sa famille.

Avant son départ, la municipalité et les associations ont

tenu à lui adresser leurs remerciements au cours d'une petite rencontre au presbytère en lui offrant quelques cadeaux souvenirs. Reste à lui souhaiter une bonne adaptation dans cette localité du Larzac. Mais elle a promis de donner de ses nouvelles à ceux qui l'ont côtoyée et qui ne l'oublieront pas de sitôt !